



**Monsieur Olivier WANBECKE**  
**Directeur académique des services**  
**de l'Éducation Nationale**  
**5 Place des Faienciers**  
**76037 ROUEN Cedex**

**Alban BRUNEAU**  
Maire de Gonfreville l'Orcher  
Conseiller départemental  
Vice-président de la Communauté Urbaine

réf: AB/SG/CM

Objet *Collège Gustave-Courbet de Gonfreville l'Orcher, situation sous tension*

Monsieur le Directeur académique,

Depuis ce matin, le collège Gustave-Courbet de Gonfreville l'Orcher est marqué par un mouvement de grève de ses enseignants, soutenu par de nombreux parents d'élèves. Un mouvement social qui survient à l'issue d'une semaine et demie sous tension dans cet établissement depuis la rentrée.

Je me suis rendu ce midi à la rencontre des enseignants et des parents d'élèves. J'ai également échangé avec Monsieur le Principal.

En cause, des classes de 6ème dont les effectifs dépassent les seuils retenus pour les collèges situés en Réseau d'éducation prioritaire, avec 26 élèves en moyenne contre 20 lors de la précédente année scolaire, et alors même que les classes de 5ème sont déjà bien chargées.

A cette situation vient s'ajouter une incompréhension et une contestation relatives aux nouvelles modalités arrêtées en cette rentrée dans la programmation des créneaux horaires dédiés au dispositif « Devoirs faits » basé sur le volontariat. Les heures hebdomadaires de ce dispositif utile voulu par le Ministère ont en effet été intégrées en journée, par insertion sur les espaces libres des emplois du temps, alors qu'elles étaient jusqu'à présent dispensées le matin avant le début des cours ou après la classe.

J'ai conscience que la faible fréquentation de ce dispositif de la part des élèves, comme les difficultés rencontrées pour obtenir un nombre suffisant de volontaires du côté des enseignants, aient pu conduire la direction du collège à modifier la programmation de ces heures pour se conformer aux objectifs chiffrés du Ministère.

../..

Sauf que la solution trouvée ne rencontre, en l'état, ni l'adhésion des élèves et de leur famille, ni celle des enseignants. L'allongement des amplitudes horaires des emplois du temps étant ainsi mis en évidence, entraînant notamment pour les élèves non concernés par ce dispositif des heures de permanences en journée qui ne favorisent pas leur bonne concentration pour les cours suivants.

De plus, certains professeurs se retrouvent avec des temps de présence dans l'établissement bien supérieurs à ceux nécessités par les cours qu'ils dispensent.

Face à cette situation, j'en appelle à votre médiation pour que rapidement une solution satisfaisante puisse être trouvée et un climat serein restauré.

J'en appelle également à l'affectation de moyens supplémentaires pour ouvrir une 6ème classe de 6ème et résoudre ainsi les difficultés rencontrées par le trop fort effectif actuel de ces classes.

Enfin, la réalité du dispositif « Devoirs faits » aussi louable soit-il, rencontrant visiblement des difficultés d'application, parce que sans doute trop éloigné de la réalité des contraintes des professeurs, je saisis notre Député Jean-Paul Lecoq. Je tenais à vous informer.

Persuadé de pouvoir compter sur votre diligence, et dans ces attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de ma haute considération.



Alban BRUNEAU  
maire